



Monsieur Yves REVEL  
Maire de Beynes  
à  
L'ensemble des foyers Beynois

Réf : YR/MD/23-014

Beynes, le 29 juin 2023

**Objet :** PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Madame, Monsieur,

La commune de Beynes a l'obligation de disposer d'un PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS).

Potentiellement confrontée à différents types de risques (inondations, risques météorologique, risques industriels, feux de forêt), la commune doit se doter des moyens pour faire face à une crise.

Le PCS est l'outil de gestion de crise au niveau de la commune. Il est destiné à être mis en œuvre immédiatement en cas de sinistre et doit aider à faire face aux accidents d'origine naturelle ou technologique, ayant des incidences sur le territoire communal. La crise entraînant une perturbation du fonctionnement normal de la commune et de ses services, il est nécessaire de mettre en place une organisation spécifique.

Le PCS de Beynes est actuellement en cours de révision. Il définit les actions que doit mettre en œuvre l'équipe communale pour assurer la sauvegarde des personnes et des biens : alerte, évacuation, assistance, relogement...

Vous êtes en possession d'un formulaire d'inscription permettant d'identifier au sein de tous les foyers beynois les personnes en situation de vulnérabilité et donc de faciliter le travail d'assistance des services municipaux ou de secours en cas de survenue d'une crise.

Cette inscription est volontaire. Conformément aux règles de protection de la vie privée et de la protection des données (CNIL et Règlement Général de Protection des Données), sans cette inscription, vous ne pourrez pas être identifié en cas de besoin.

Je vous remercie de bien vouloir compléter un imprimé par personne composant votre foyer les retourner au CCAS - 22 rue de la République. Des formulaires sont disponibles sur le site internet de la ville et sur l'espace citoyen « Beynes en ligne ».

Je compte sur votre participation.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes respectueuses salutations.



Le Maire,  
Yves REVEL

République Française  
Département des Yvelines